

An aerial photograph of a coastal town built on a cliffside overlooking a harbor. The harbor is filled with numerous sailboats. The town features several large, multi-story buildings with stone facades and gabled roofs. A curved road with a stone wall runs along the edge of the cliff, overlooking the water. The sky is clear and blue.

Association des Usagers du port de Plaisance
Assemblée Générale

Assemblée Générale Le 9 août 2019

Ordre du jour

- **Rapport moral et d'activité**
 - L'activité
 - Les actions
 - Budget du Port
 - Conclusion

- **Rapport financier**
 - Budget ADUPP
 - Evolution du nombre d'adhérents et sponsors

- **Election du 1/3 sortant au C.A.**

- **Statuts : Pouvoirs Supplémentaires au CA (entre deux AG)**

- **Questions – Réponses**

- **Apéritif dinatoire**
 - Tirage lot surprise

Rapport moral et d'activité

- Conseil d'administration
 - 4 réunions 17 août 2018 – 25 octobre 2018 - 26 février 2019 - 16 avril 2019

- Conseil Portuaire
 - 24 octobre 2018
 - ☞ Adoption du PV du 20 mars 2018
 - ☞ Tarification 2019

 - 26 mars 2019
 - ☞ Adoption du PV du 24 octobre 2018
 - ☞ Approbation du Compte Administratif 2018 ▶
 - ☞ Approbation du budget primitif 2019 ▶

Rapport moral et d'activité

- Réunions avec les élus
- 2 Octobre 2018 🖱 Rencontre avec C. Poutriquet, Claude Corbel, Stéphan Odoard
 - Point sur le déroulement de la saison
 - Point sur les investissements
 - Point sur les différents dysfonctionnements ayant une incidence sur le budget
- 23 Avril 2019 au Cosec avec tous les acteurs du port ▶
 - Suite à la demande de Contribution (par C. Poutriquet) à tous les acteurs
 - Contribution N° 1 de l'ADUPP ▶
 - Contribution N°2 de l'ADUPP ▶

Rapport moral et d'activité

◦ **Résumé des améliorations en 2019**

- Horaires des navettes journée continue pour les vacances de paques
- Horaires des navettes juillet-Août
7h45-20h30 par les navettes du port
20h 30-23h par un prestataire de service 
- Toilettes accessible après 18h avec le badge
- 1 bouée visiteur (**Malheureusement à l'échouage**)

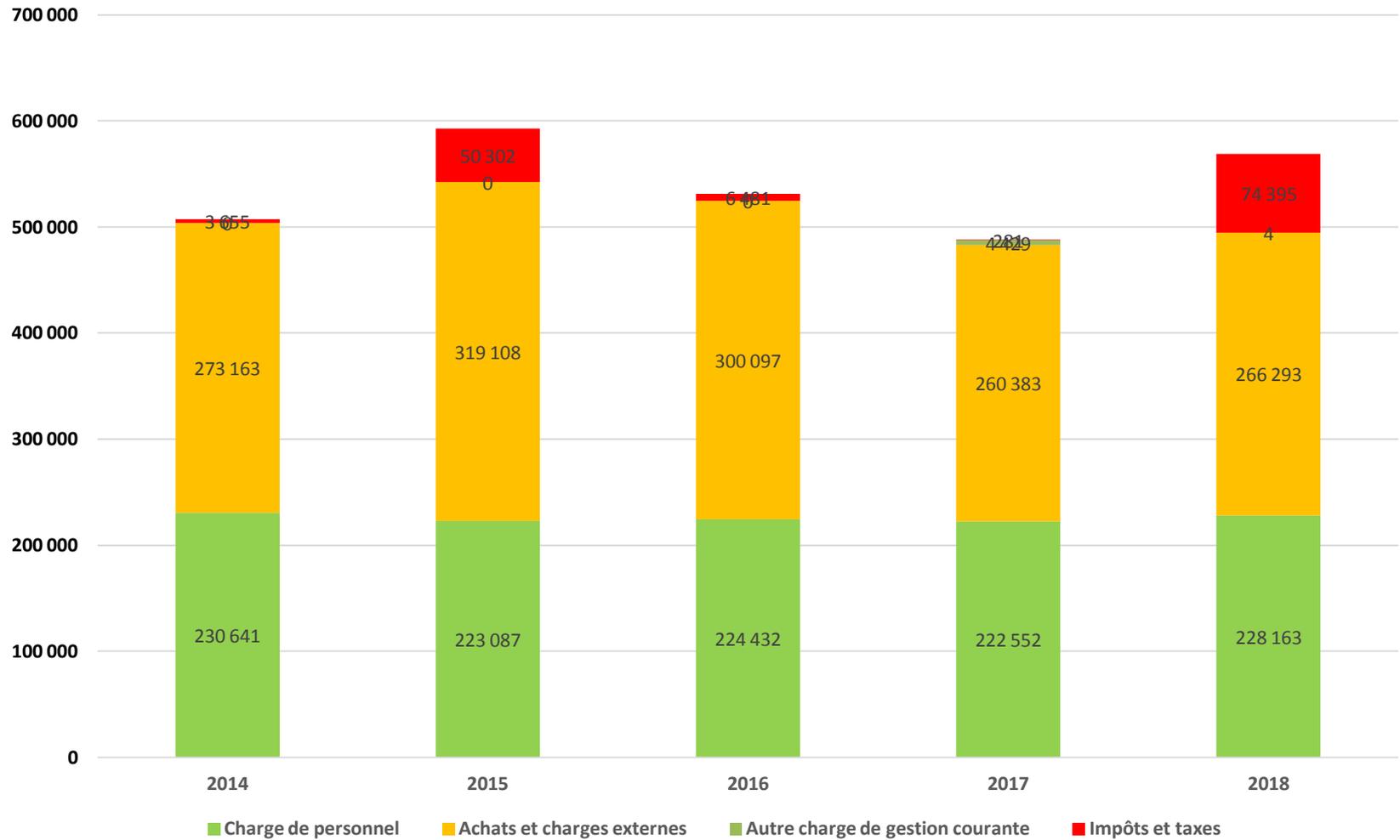
◦ **Améliorations programmées pour 2019 -2020**

- Nouvelle Capitainerie
- Douche accès avec badge
- Paiement Carburant par CB en tapant son code
- Pose d'un feu d'alignement sur l'estacade
- Respect de la zone des mouillages collectifs pour les bateaux actuellement hors de la zone (points GPS DDTM)   
- Dragage de la souille

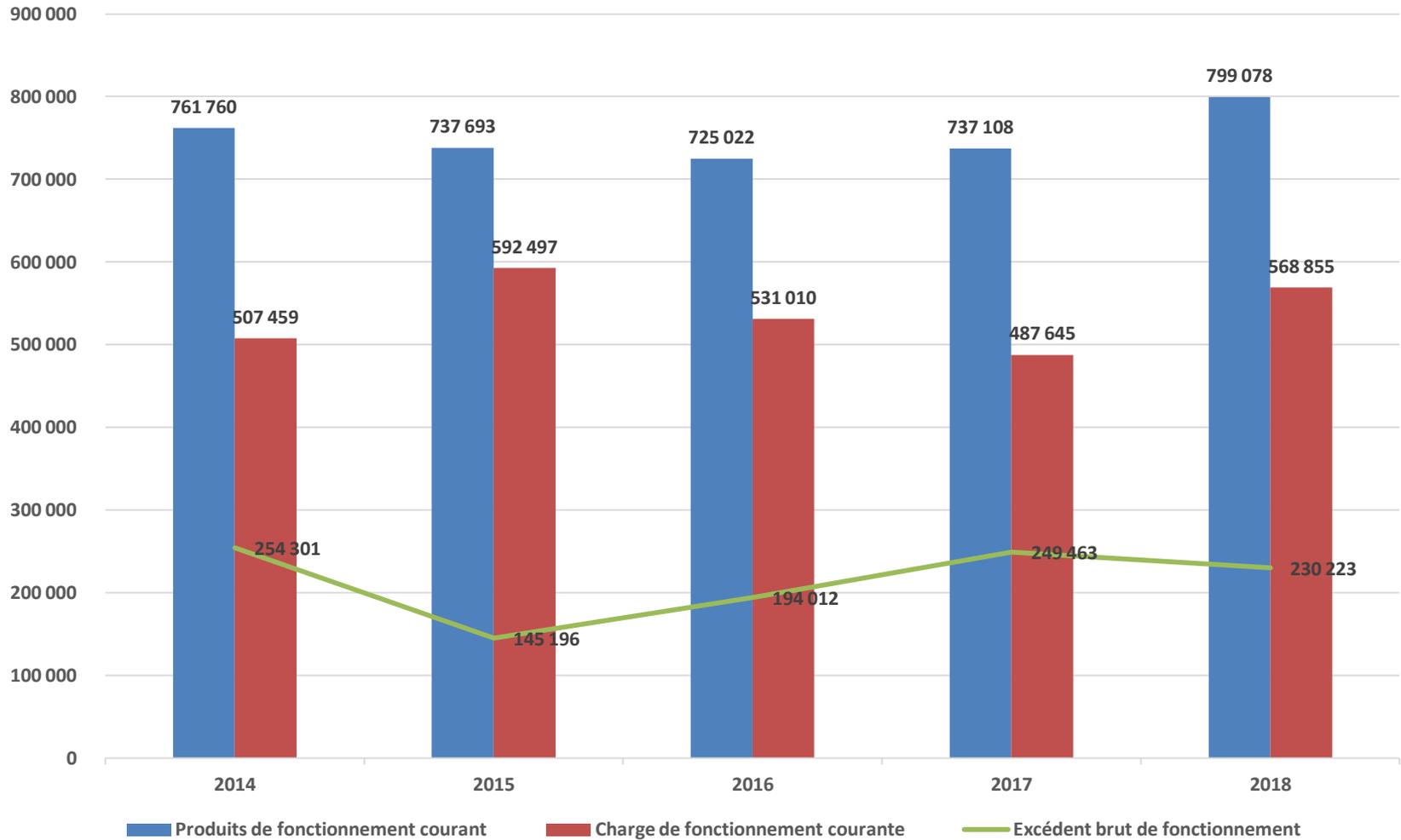
Budget du port

- Analyse financière

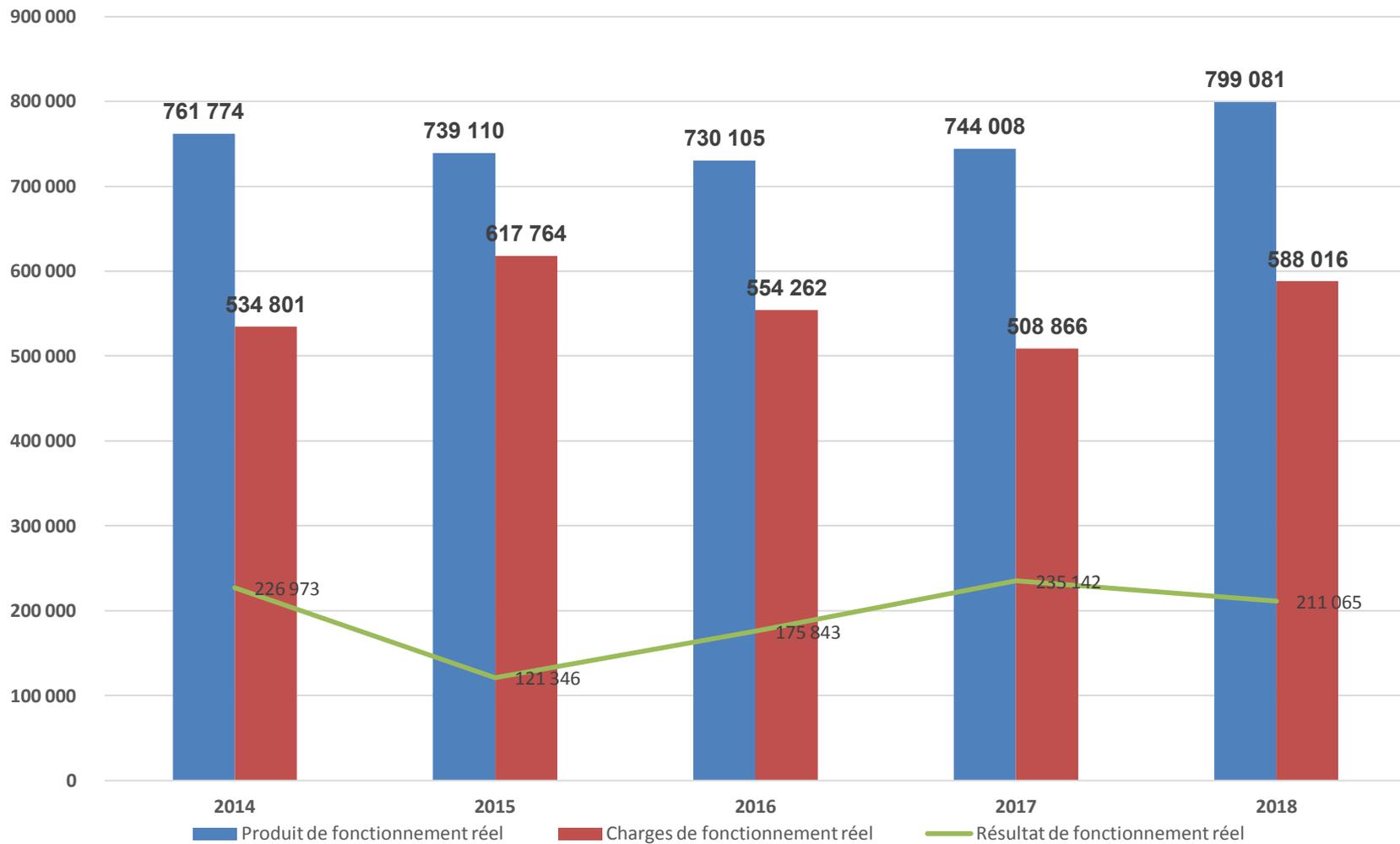
Charges de fonctionnement brutes



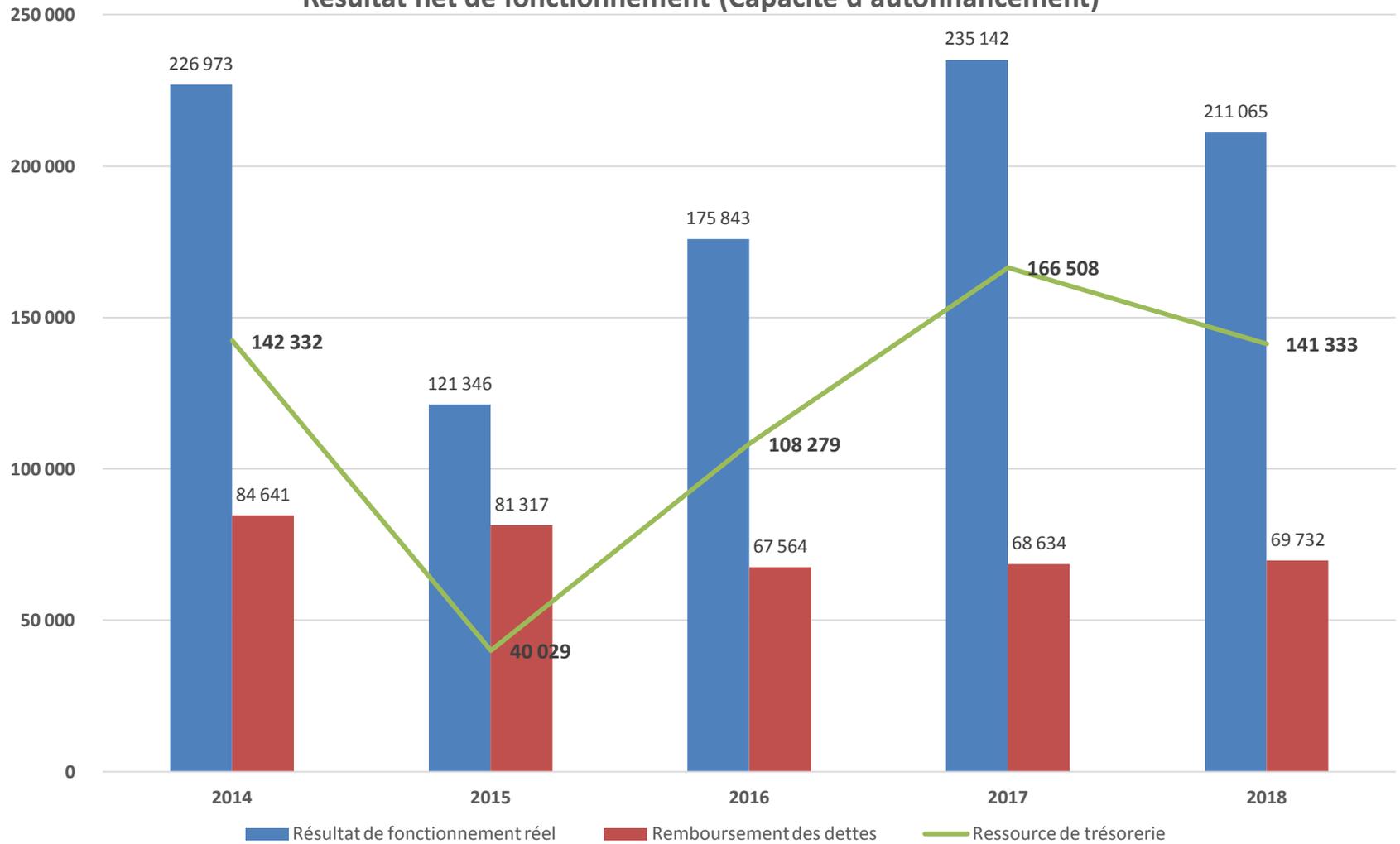
Résultat brut de fonctionnement (Excédent Brut de Fonctionnement)



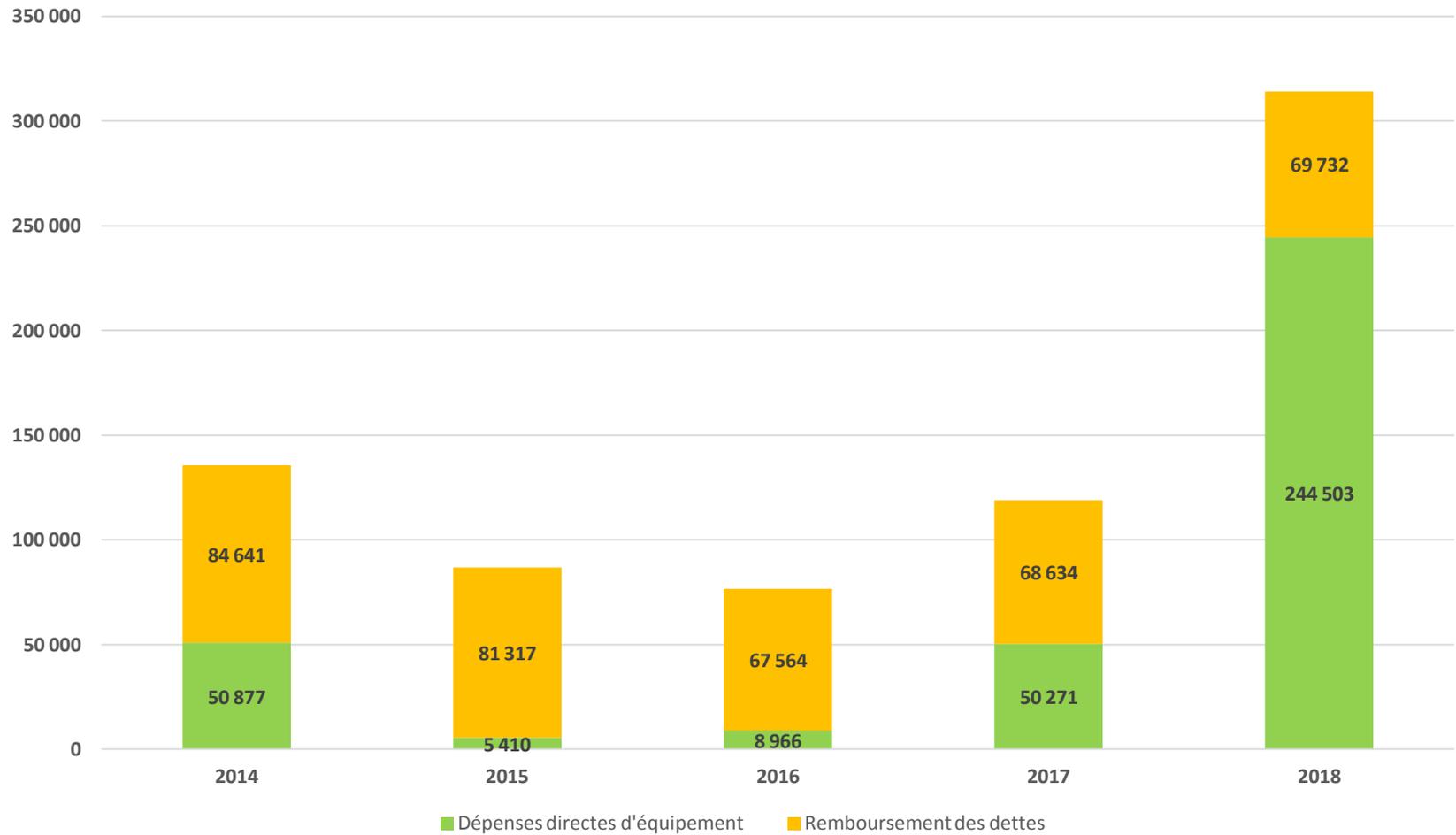
Résultat de fonctionnement (N) (Capacité d'auto financement brut)



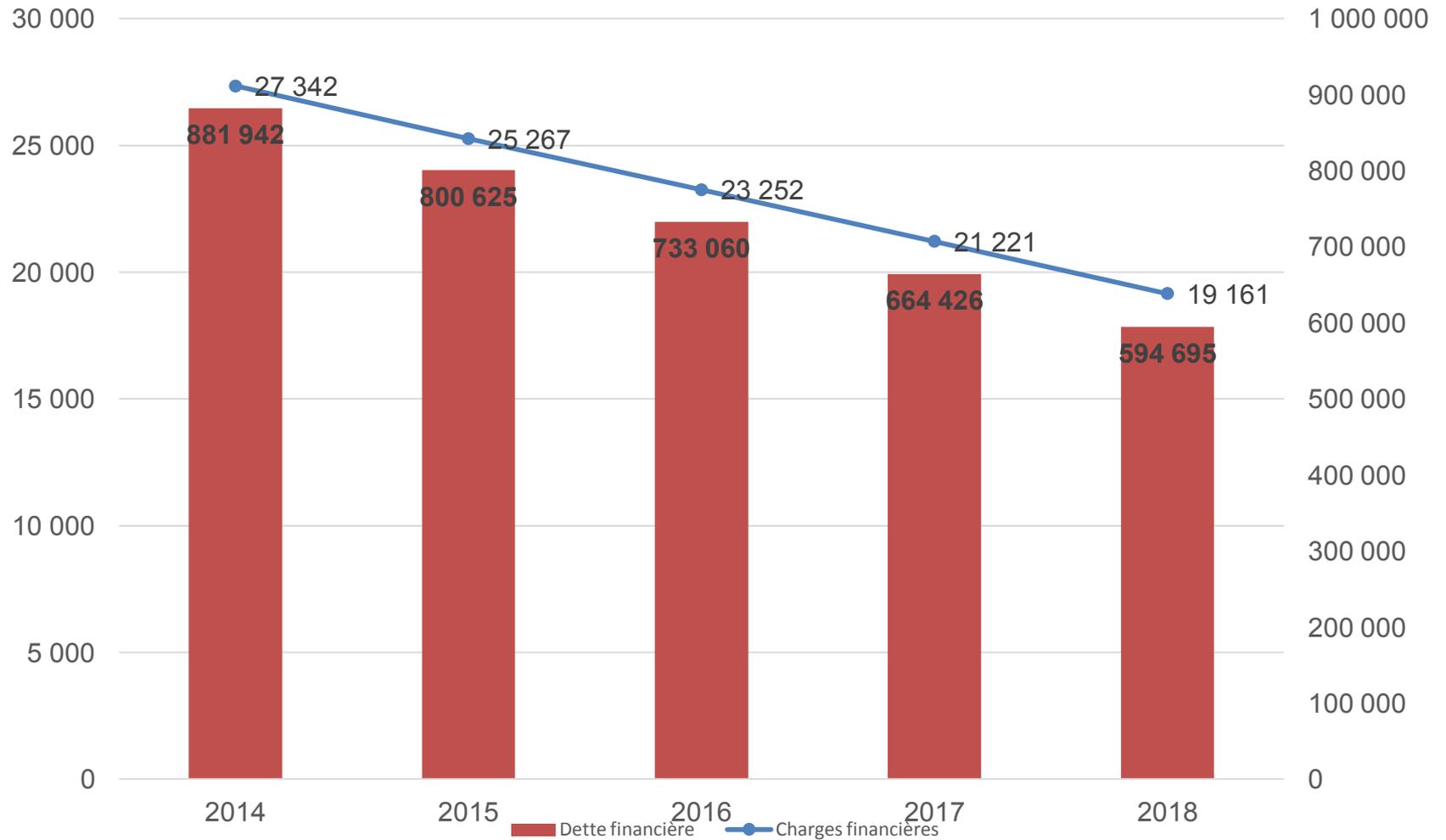
Résultat net de fonctionnement (Capacité d'autofinancement)



Evolution des principales dépenses d'investissement



Evolution de la dette



Liste d'attente (Juillet)

		2015	2016	2017	2018	2019
◦ Large	20	24	36	18	18	25
◦ Souille		9	14	12	14	16
◦ Echouage	44	40	69	83	83	99
Total		73	78	117	115	135

Liste d'attente

- Liste d'attente en février 2019
 - 126 échouage, 25 large, 16 souille
- 35 places libérées (41 en 2018)
 - 4 dans la souille, 2 au large, 29 à l'échouage
- 51 candidats sollicités (69 en 2018)
- Liste d'attente en Juillet 2019
 - 16 souille, 25 large, 99 échouage

Les animations « Autour du port »

- Sortie au Mont Saint-Michel

 - Repas à l'Hotel Duguesclin



 - Visite de l'Abbaye avec un Guide conférencier

- Initiation Pêche au Tenya

 - Séance le 15 juin 2019

 - 11 participants



- Formation matelotage « ADUPP Yacht-Club »

 - Séance le 6 juillet 2019

 - 12 participants



Les animations « Autour du port »

- Pot sur l'estacade
 - Remise d'un chèque de 320€ à L'ASSCE
 - Remise d'un chèque de 100€ à L'Association des orphelins des marins péris en mer
 - Participation à la « Cagnotte des Canotiers » 70€ 

- Journée de la pêche en mer, organisation AMP avec le concours de l'ADUPP
 - Dimanche 21 juillet 2019
 - 5 participants (Malgré les nombreux lots)
 - Peu de poissons 

- Pardon de la mer « AMP »
 - Dimanche 12 août Messe en plein air à 10h, bénédiction des bateaux vers 11h45

Les Abandons

- Braderie nautique au Prieuré
 - Pas de volontaires pour l'organisation
- Concours photos
 - Lassitude des organisateurs?



Information diverses

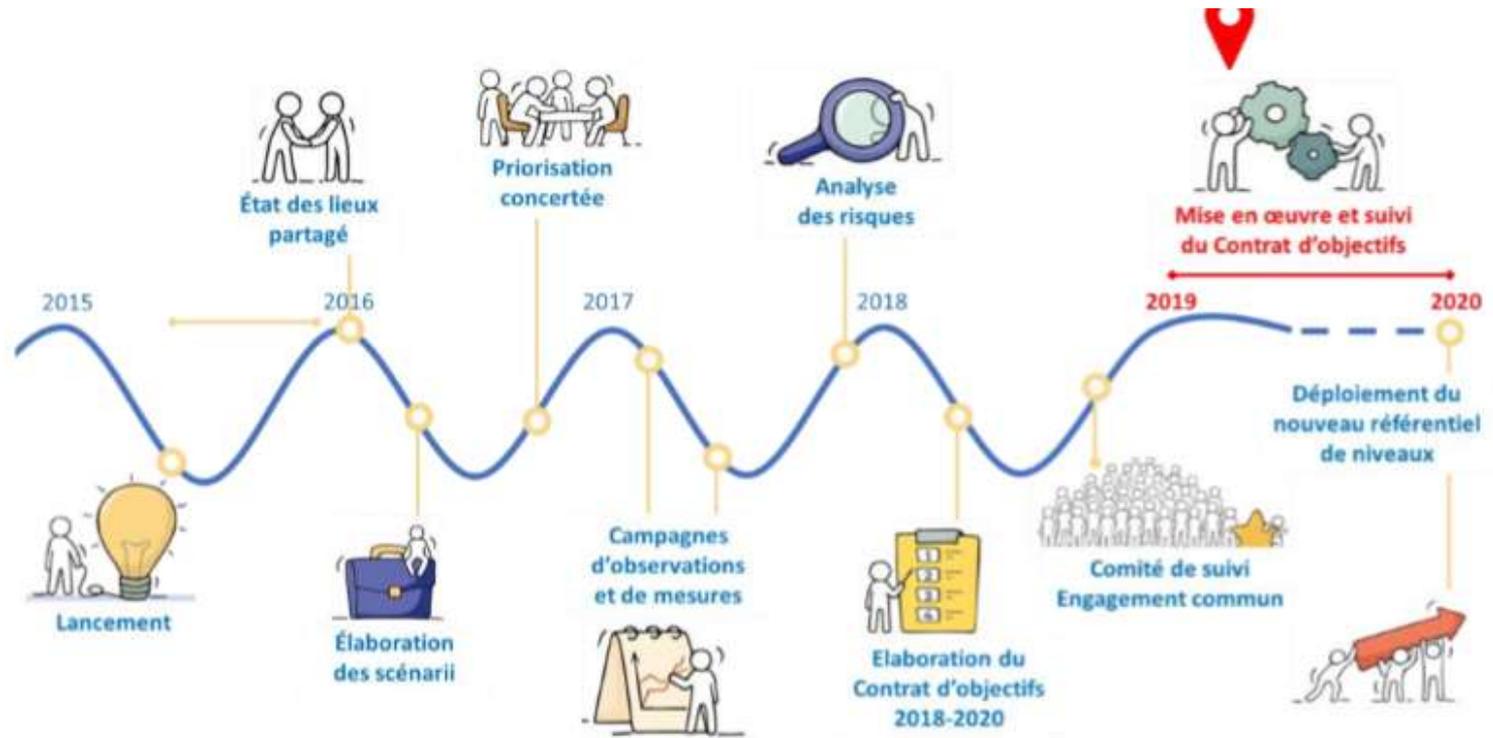
- Pêche
- Niveau d'eau en Rance
- Suivi Raie Brunette
- Suivi des courants en Rance
- Nouvelle collecte des feux de détresse périmés

Pêche

- Réunion en Juin à la DDTML 
 - Information sur les contrôles en mer
- Pêche au bar
 - Audition par le Groupe d'étude à l'Assemblée Nationale 
 - Vote au parlement Européen
 - 300 000€ pour expérimentation déclaration des prises
 - Suppression limite Nord et Sud du 48^{ème} //
- Modification de l'arrêté marquage (**Pas encore adopté**)
 - Dès la mise à bord (sauf le maquereau avant le débarquement)
- Débat actuel (Sur le bar et espèces menacées)
 - Déclaration des prises?
 - Permis pêche?
 - Quota journalier, mensuel voir annuel?
 - Mission parlementaire confiée à Pierre Médévielle Sénateur de la Haute Garonne

Niveau d'eau en rance

- En 2020 Nouveau référentiel
 - Se rapprocher des marées d'antan
 - Optimiser le fonctionnement de l'usine marémotrice



Le test de sécurité « niveau haut maximum » à 12,60 m

> le 30 septembre 2019 de 10h00 à 11h00.

Le test de sécurité « niveau très bas » à 4,00 m

> le 3 septembre 2019 de 7h15 à 8h00 et de 19h30 à 20h15.

Une vigilance particulière sur ces périodes est à observer, ces tests impacteront de fait les niveaux des marées précédentes et consécutives.

Suivie de Raies brunettes dans l'estuaire de la Rance

Par le Centre de Recherche et d'Enseignement sur les Systèmes Côtiers (**CRESCO**)

- Suivi acoustique du Printemps 2019 à 2020 Cresco
 - Pose d'hydrophones dans le milieu
 - Pose de « puces » sur une quarantaine de raies

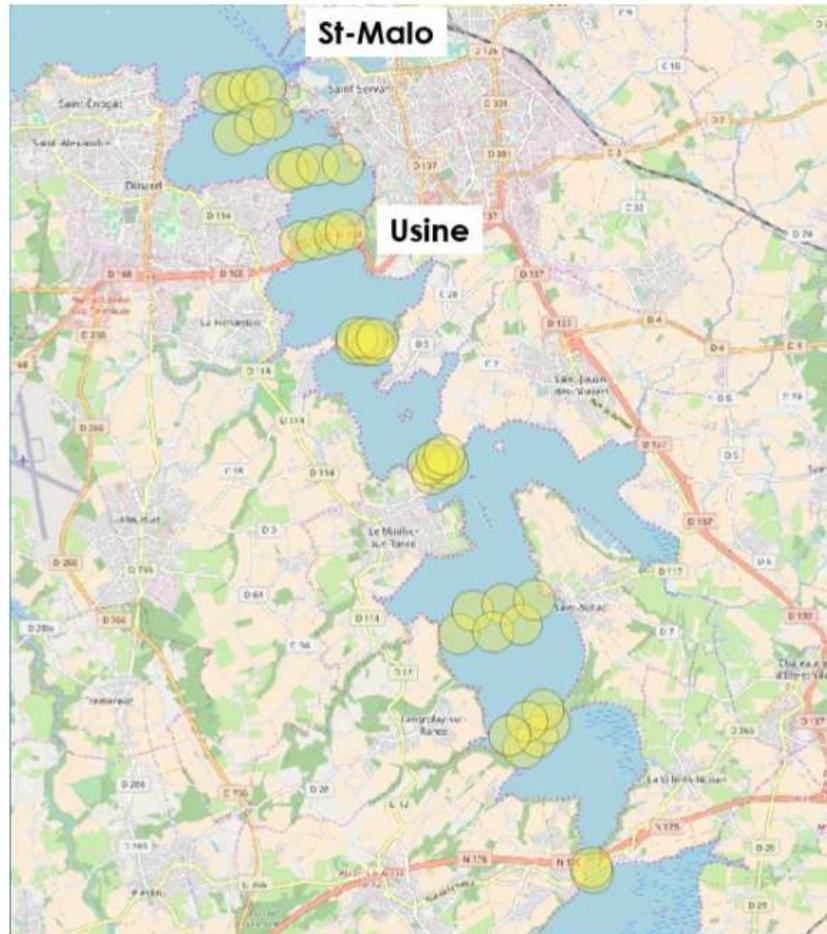


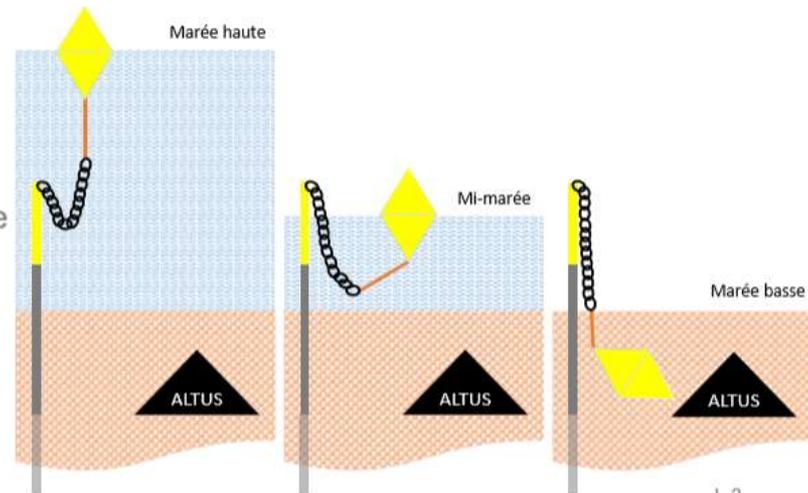
Figure 1: Carte d'installation des hydrophones (points jaunes) dans l'estuaire de la Rance. La taille des points représente la distance de détection moyenne supposée sur cette zone pour les émetteurs envisagés (300 m).

Sédimentation dans l'estuaire de la Rance

- Dans le cadre du plan de gestion des sédiments EDF propose une thèse permettant de mieux comprendre le phénomène

TYPE D'APPAREIL : ALTUS

- Fonction :
 - suivre l'évolution du fond (érosion - dépôt) en un point en continu
- Localisation :
 - En zone marnante, sur des estrans non végétalisés (zone Z3 des diapos 9 et 10)
- Emprise au sol :
 - Environ 1 m² + balisage
- Balisage :
 - A proximité de l'appareil, sans risque de modifier la surface de dépôt
 - Système mixte : piquet + bouée
 - Information sur flotteur



TYPE D'APPAREIL : SAMBAT

- Fonction :
 - mesurer en continu la qualité de l'eau (turbidité=quantité de sédiment dans l'eau, salinité, température, oxygénation, etc.)
- Localisation :
 - En zone toujours en eau, mais hors du chenal de navigation (zones **Z3** et **Z5** des diapos 9 et 10)
- Emprise :
 - Lest + zone d'évitage
- Balisage :
 - Sonde intégrée dans un flotteur, sur corps-mort
 - Ajout d'une information sur flotteur



TYPE D'APPAREIL : TURBIDIMÈTRE T3

- Fonction :
 - mesurer en continu la turbidité=quantité de sédiment dans l'eau
- Localisation :
 - En zone toujours en eau, à proximité de la balise des Zèbres (zone **Z6** des diapos 9 et 10)
- Emprise :
 - Lest + zone d'évitage
- Balisage :
 - Sur corps-mort surmonté d'une bouée jaune
 - Ajout d'une information sur flotteur



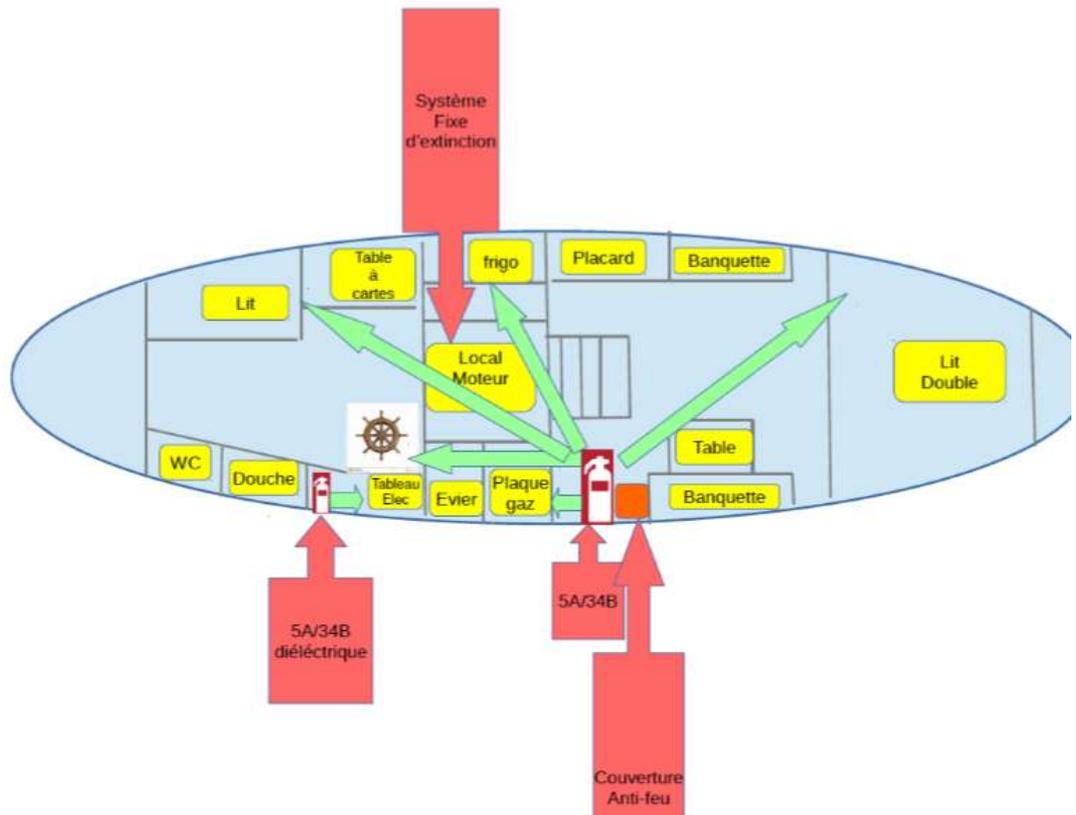
La sécurité

- **Nouvelle division 240**
 - Confirmation de la responsabilité du chef de bord
 - Pour sortir ou non du port
 - Pour le choix du matériel de sécurité embarqué
 - Pour le choix d'un abri
 - Prise en compte des nouvelles pratiques
 - - Obligation de marquage des ailes de kite surf
 - - Pour une navigation entre 2 et 6 milles,
 - Possibilité gilet de sauvetage de 100 newton par personne
 - Soit port de manière effective d' un gilet de 50 newton. Il s'agit d'une incitation au port effectif du gilet sans le rendre obligatoire.



sécurité

- Nouvelle division 200
- Clarification du matériel de lutte contre l'incendie embarqué requis en cas de non disponibilité du matériel d'origine



La sécurité



Appel des
secours

VHF canal
16

 N° 196



Port du Gilet de
sauvetage



Vitesse

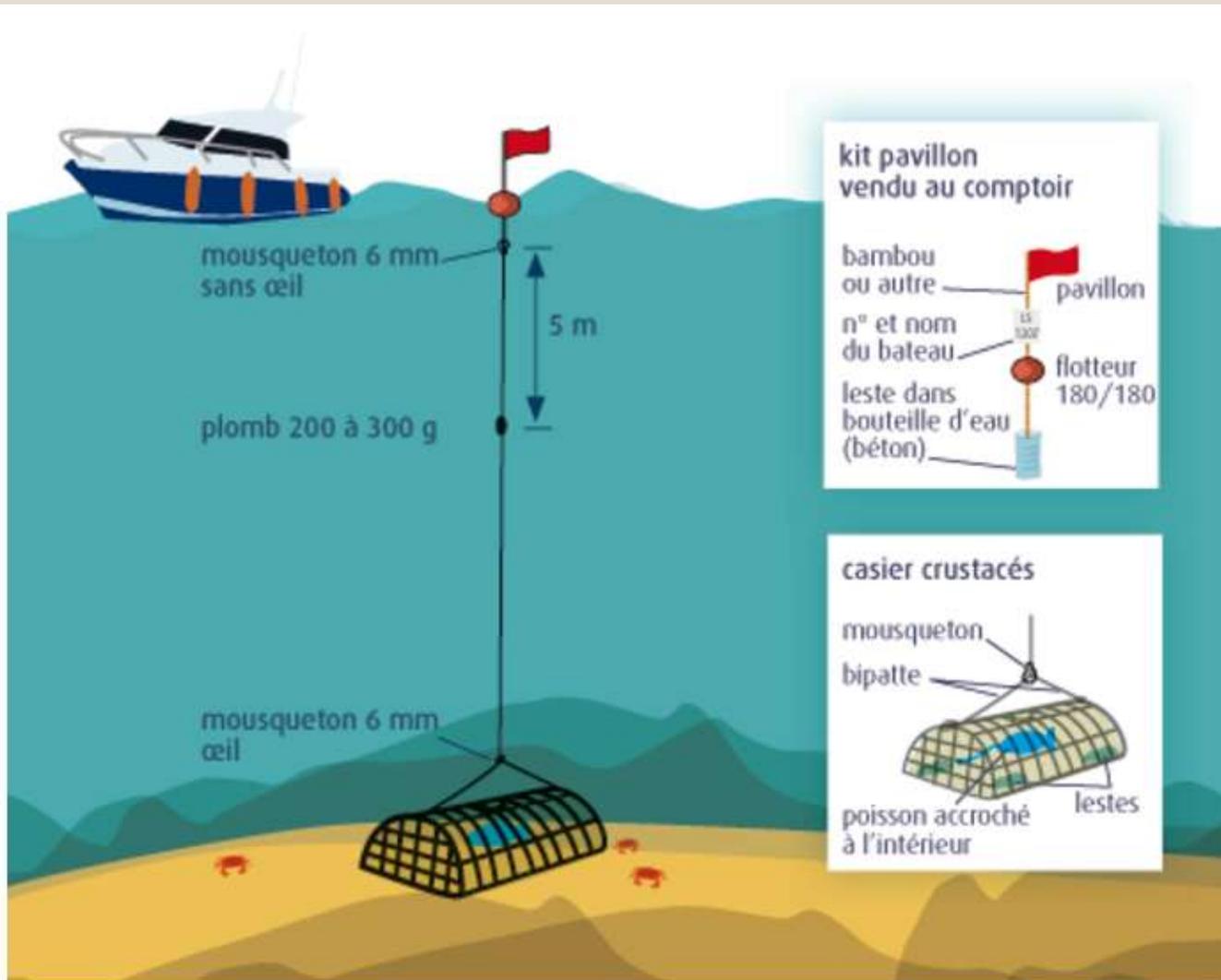
Dans les ports

☞ 3 Nœuds

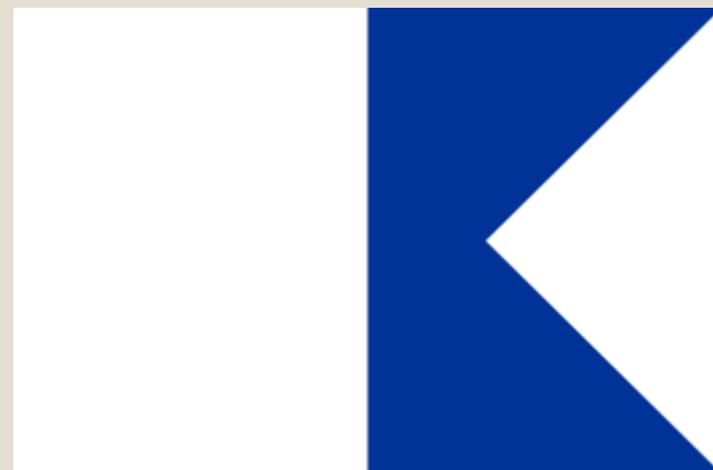
Dans la limite des 300m

☞ 5 Nœuds

Consignes de sécurité



Respecter les autres



“ *La mer,
un espace de liberté à préserver,
une responsabilité pour le navigateur.* ”

MERCI DE
VOTRE
ATTENTION

Quitus

COMPTABILITÉ ADUPP 2018

Loïc Marquet

Budget de fonctionnement

DEPENSES

◦ Timbres	374,40
◦ Site ADUPP	66,54
◦ Cotisations Associations	830,00
◦ Pot Estacade et AG	554,29
◦ Bons Cadeaux	586,40
◦ Plaquettes Imp. Briand	1224,72
◦ Divers (Réunion, Fonct.)	665,21
◦ Assurance GAN	233,36

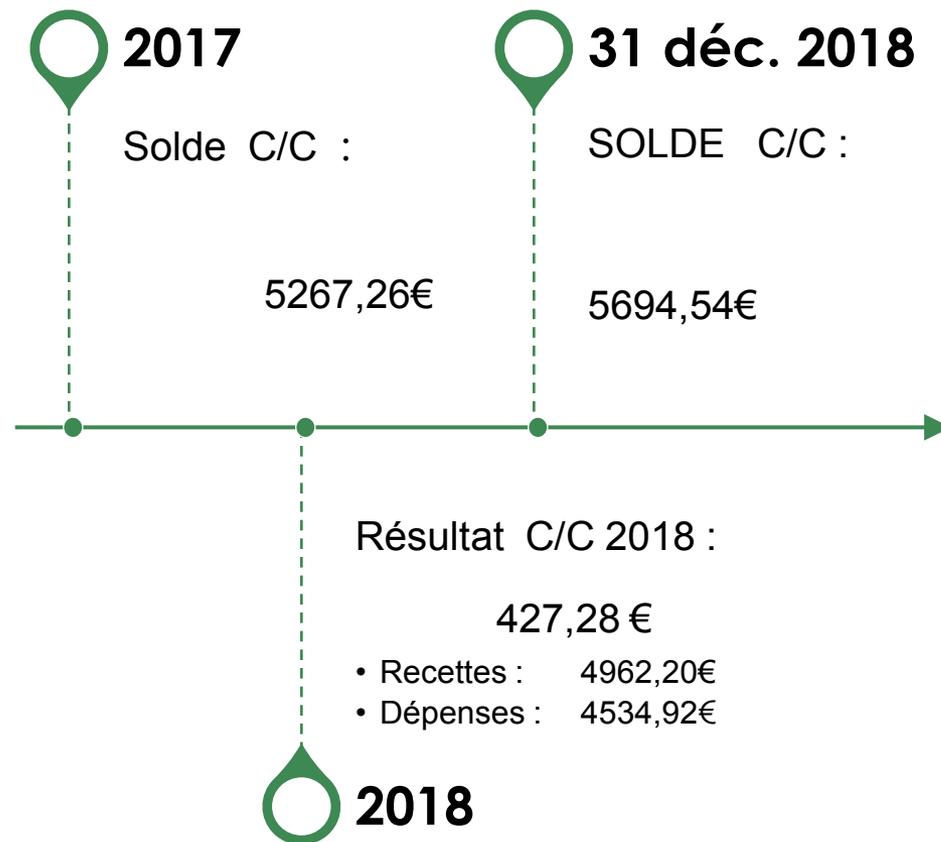
TOTAL : 4727,41 €

RECETTES

◦ Adhésions C.B.	1222,20
◦ Adhésions chèques	1640,00
◦ Sponsors	2100,00

TOTAL : 4962,20 €

Solde compte courant



Solde :
C/C
C.E.

Avoirs fin 2017
C. E. 10 255,50 €
C/C 5 267,26 €

• Total 15 522,76 €

Avoirs fin 2018
C. E. 10332,42 €
C/C 5694,54 €

Total 16 026,96€

2018

2017

2018

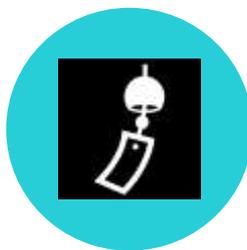
Réalisé 2018

- Intérêts : 76,92 €
- Solde : 427,28 €

- Total : 504,20 €



MERCI LOÏC

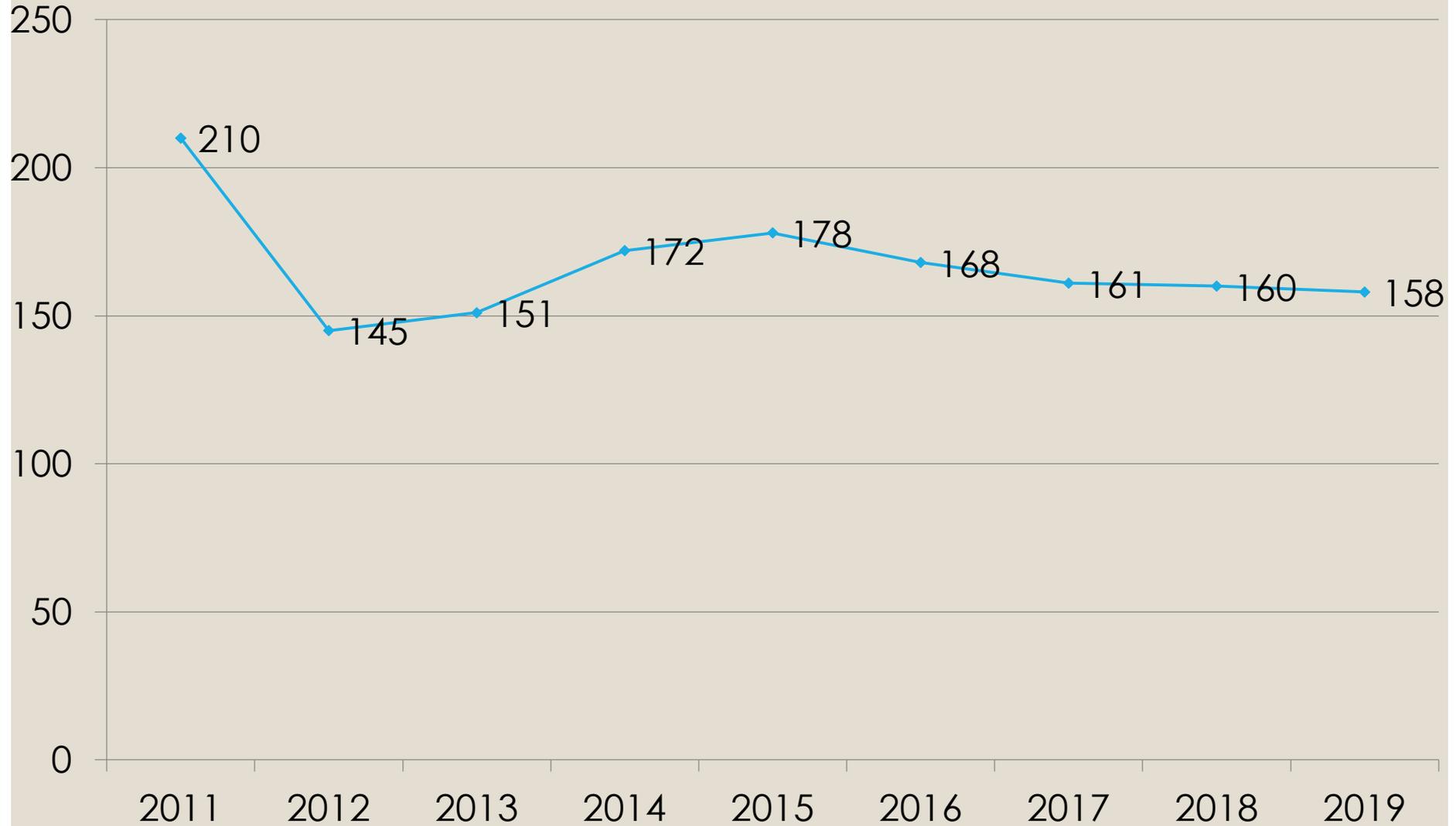


QUITUS



Comptabilité
ADU

Nombre d'adhérents



Adhérents

- Stagnation voir baisse du nombre d'adhérents
- Opération adhérents
 - Première adhésion gratuite
 - Distribution 300 plaquettes « Eté 2019» à l'échouage

Nombre de sponsors



Election au Conseil d'administration

- Rappel composition C.A.
 - 1 Président d'honneur
 - 11 élus (20 possibles)
 - 3 Présidents d'associations partenaires (AMP, SNSM, Yacht-club)
- 1/3 sortant
 - Jean-Yves Romagné Candidat à sa succession
 - Jean-Michel Brault Candidat à sa succession
 - Bernard Cordier Candidat à sa succession
 - Benard Renier Candidat à sa succession
- Nouveaux candidats
 - Nicolas Sammani
 - Jean- Patrick Guibout

Questions-Réponses

Statuts

- Pouvoirs supplémentaires au C.A.



**Merci à tous pour votre participation
et
bonne navigation**